

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [6]

Artikel: Neuchâtel

Autor: Humbert-Droz, Jenny

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Vaud

Par suite d'irrégularités postales, nous sommes obligés de remettre au mois prochain, un compte-rendu de l'Assemblée générale de la Fédération romande des consommatrices et un article concernant le décès de Me Antoinette Quinche.

Charlotte Muret

Discretion — disponibilité — intelligence — concision — finesse de jugement. Quelles sont les qualités qui ne conviennent pas à cet esprit remarquable ?

Madame Muret s'est éteinte à Lausanne l'autre jour, à l'âge de 68 ans. Pour tous ceux qui la connaissaient, cette mort paraît incroyablement, tant Mme Muret était active jusqu'aux dernières semaines. C'est à la cérémonie d'incinération qu'on a pu mesurer l'étendue de l'estime que tout le monde lui portait, quelles que fussent les divergences d'opinion politique de chacun : c'est aussi là qu'on a pu apprendre des détails de sa vie que nous ignorions : elle ne parlait pas d'elle, les problèmes des autres, ceux des femmes — puisque c'est au comité de l'ADF que nous avons eu la chance de collaborer — étaient plus importants que les siens.

Née à Genève de parents réfugiés, qu'elle a perdus très tôt, elle a fait un apprentissage de modiste. Dès l'âge de 18 ans, elle s'est engagée dans la lutte pour la défense des travailleurs. C'est 50 ans d'engagement politique qu'elle fêta cette année.

Au comité de l'ADF, ses avis pondérés exprimés dans un minimum de mots étaient toujours très appréciés. Nous sommes toutes très marquées par la disparition de cette femme exceptionnelle.

Simone Chapuis

Une grande romancière nous a quittés

La mort récente et prématurée de l'écrivain vaudois Elisabeth Burnod plonge les Lettres romandes dans le deuil. Elle les honora en leur donnant des œuvres de qualité, marquées au sceau d'une écriture parfaitement « classique » et d'une sensibilité toute de finesse. Elisabeth Burnod était l'auteur de plusieurs ouvrages : *Le Miracle des Violettes*, *Florentine*, *Agnès et le Cercle intime*, *Les Arrangeurs*, *Ornements pour la solitude*, *La femme disponible*, *Le vent d'août*, *Le dimanche padouan*. Elle fut la lauréate, en 1964, du Prix de l'Alliance culturelle romande, et en 1975, du Prix du Livre vaudois. Ecrivain de talent, mais aussi femme au cœur généreux, Elisabeth Burnod vivait depuis de nombreuses années à Pully. Elle venait à peine de prendre sa retraite, après avoir été l'attachée de presse du Comptoir suisse.

M. Kuttel

Orper : prochaine séance d'information

Pour la quatrième fois des **cours d'orientation personnelle** auront lieu à Lausanne, en septembre prochain. Organisés par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises ces cours comprennent 8 séances de 2 heures chacune. Ces cours permettent aux femmes de trouver et retrouver, en groupe de 10 à 12, ensemble, leurs ressources personnelles et de les mettre en valeur. Deux séances d'information auront lieu le mardi 26 juin à 14 h. 15 et à 20 h. 15 à l'hôtel Mirabeau, à Lausanne. Pour tous renseignements, s'adresser à Blanche-Marie Gonin, tél. 021/29 56 90 ou Jacqueline Vouga 021/93 11 81.

Lyceum-Club

Vendredi 15 juin à 17 heures : Causerie : Francine-Charlotte Gehri « Le Poète Maurice Carême et son œuvre (participation musicale), entrée Fr. 3.— ».

Vendredi 22 juin à 17 heures : Causerie : Simone Cuendet, auteur de « L'Enfance dans l'œuvre de Ramuz » (signature), entrée Fr. 3.— ».

Neuchâtel

Tour d'horizon à l'ADF cantonale

Réuni en séance, le Comité cantonal de l'ADF a vivement regretté le brusque départ à Genève de Michèle Jaccard qui avait su, en peu de temps, renflouer avec doigté et diligence le groupe de Neuchâtel-Ville. Nous perdons en elle une précieuse animatrice dont on a pu apprécier l'esprit ouvert et les multiples initiatives. Michèle Jaccard reste toutefois membre du Comité central suisse de l'ADF. Le groupe de Neuchâtel, formé en majorité de femmes jeunes, sera épaulé par celui de Colombier qui a bien des expériences à son actif. Conduit par une équipe de six responsables, il prépare un cours de formation civique. Il faut veiller, pour attirer des auditeurs, à rendre de tels cours plus vivants, plus proches de la réalité. A La Chaux-de-Fonds, la collaboration avec le Groupe des Consommatrices pour l'étude du Projet de Constitution s'est révélée positive et peut être recommandée ailleurs. En prévision du 20^e anniversaire de l'obtention du droit de vote aux femmes dans le canton, le Comité cantonal prend dès maintenant les dispositions nécessaires pour que cette célébration, fixée au 29 septembre, soit digne et solennellement fêtée, en rappelant les actions de nos pionnières. Il sera fait appel à une conseillère nationale ainsi qu'à M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, natif de La Chaux-de-Fonds, qui prit une part active à la campagne pour le suffrage. Chacune fournit déjà ses armes pour la pleine réussite de cette journée.

Encore un jubilé : A la FRC vingt ans d'existence de la section neuchâteloise

Ce jubilé a prêté à l'assemblée générale de la section neuchâteloise de la FRC un caractère semi-officiel par la présence d'autorités du Conseil d'Etat et des Conseils communaux des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Ouverte au public, accouru nombreux à l'Aula de l'Université, l'assemblée fut tout d'abord administrative avec les rapports d'activité de la présidente, Mme Milette Crelier, puis des responsables de nombreuses commissions (alimentation, santé, problèmes énergétiques, enfant consommateur, consommateurs-information, etc.), témoignant des activités multiples des consommatrices neuchâteloises, de leur dynamisme, de leur essor ininterrompu. Puis ce fut la rétrospective des vingt années d'existence de la Fédération romande présentée avec entrain et bonhomie par Mme Ariane Schmitt qui fut la première présidente de la FRC. Elle fut suivie d'un exposé de la soussignée relatant les débuts du mouvement des Consommatrices en terre neuchâteloise. M. Alex Billeter fit ensuite, avec l'humour qui lui est particulier, en dessins et en paroles, le bilan des tâches déjà réalisées et le tracé de celles qui restent à faire et sont nombreuses. Autour d'un vin d'honneur offert par les autorités cantonales et communales des groupes se formèrent ensuite dans le hall où les discussions ne tarirent pas.

Jenny Humbert-Droz

Les assises du Zonta-Club

Le 21 avril dernier, les déléguées des Zonta-Clubs de la Suisse, Berne, Bâle, Delémont, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse et Zurich se sont retrouvées pour leur assemblée annuelle à l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, sous la présidence de Jeanne Billeter.

Les cinquante déléguées (environ) apprennent qu'un nouveau club est en voie de formation à Fribourg, ce sera le onzième pour la Suisse. En plus de la partie administrative, l'assemblée avait à examiner l'objet d'une campagne commune, dite action nationale. Trois projets ont été proposés : à l'unanimité, on est d'accord, en cette année de l'enfant, d'entreprendre quelque chose pour les enfants — et les mères — de langue romanche. Le Zonta prend à sa charge l'édition d'un livre destiné aux classes pré-scolaires. Cet ouvrage fait défaut actuellement dans la langue romanche et il sera un précieux instrument de travail pour les classes des écoles enfantines. Coût approximatif : Fr. 12 000.—

Autre point à l'ordre du jour : la préparation de la conférence des clubs européens à San Remo en juin. Une forte délégation suisse y participera.

Relevons l'accueil chaleureux dans le magnifique Hôtel DuPeyrou, propriété de la commune de Neuchâtel, la bonne ambiance de cette journée bien dirigée par Jeanne Billeter. (ams)

Au Lyceum-Club la musique est toujours à l'honneur

Le 27^e concours national féminin de musique du Lyceum sera consacré au chant. Les candidates pourront présenter des œuvres de leur choix, modernes, romantiques ou classiques en plus des œuvres imposées tirées de J.-S. Bach et de compositeurs suisses. Le concours est ouvert à toutes les femmes artistes suisses ainsi qu'aux étrangères domiciliées en Suisse depuis deux ans. Il sera patronné par des personnalités officielles, des représentants de la Radio, de la TV et de l'Association des musiciens suisses. Le premier prix est fixé à 4000 francs, le deuxième à 2000 francs. Les meilleures interprétations des œuvres de compositeurs suisses seront gratifiées de prix spéciaux.

Le Lyceum-Club de La Chaux-de-Fonds a fait l'acquisition d'un nouveau piano qui a été récemment inauguré par un récital de Sylvia Jeanneret, sur lequel elle interpréta brillamment des œuvres difficiles de Mendelssohn et de Honegger. On aura, durant le mois de mai, le plaisir de suivre au Lyceum deux heures de musique consacrées, l'une au clavecin, l'autre à l'audition de disques d'œuvres contemporaines.

Valais

Victoire de trois députées

En mars dernier, Mesdames Cilette Cretton, Françoise Vannay et Jacqueline Pont posaient une question écrite au Chef du Département de l'instruction publique concernant les examens d'admission aux écoles normales valaisannes ; les 3 députées (dont l'une est radicale, une autre socialiste et la troisième démo-chrétienne) mettaient en évidence la discrimination instaurée entre filles et garçons par l'organisation d'examens différenciés pour accéder aux mêmes études : on voulait privilégier les garçons, afin d'assurer un certain équilibre entre les sexes dans la profession d'enseignant primaire !

Aujourd'hui, le « Bulletin officiel » annonce un nouveau règlement qui traite à égalité filles et garçons, fixant les normes de réussite. Et l'on dit que la solidarité féminine n'existe pas ! Bravo Mesdames !

« Nous voulons des enfants désirés » création d'un comité

Un groupe vient de se constituer en Valais « pour que les femmes et les couples puissent disposer réellement des moyens de décider librement d'avoir les enfants qu'ils désirent et quand ils le désirent ».

Le comité de ce groupe se donne pour tâche de sensibiliser l'opinion sur tous les aspects des problèmes liés à l'avortement et à la contraception par ses interventions et ses prises de position. Par exemple, il entend lutter contre l'initiative « droit à la vie ». S. C.

Genève

Pourquoi parler des femmes sahraouies ?



Pourquoi parler d'elles plutôt que de tunisiennes, algériennes ou d'autres régions d'Afrique ?

Il y a six ans que le peuple sahraoui est en guerre contre l'Espagne, puis contre le Maroc pour recouvrer l'indépendance de son territoire.

Il y a six ans que par un étonnant paradoxe, les femmes détiennent le pouvoir civil, celui que traditionnellement elles ont toujours eu dans leur société nomade. Evoquons donc ce Sahara brûlé de soleil, les « jaimas », tentes noirâtres en poil de chèvre ou de chameau, les hommes bleus à dos de chameaux, les lentes expéditions à travers les dunes vers des puits d'eau rarement pure...

La femme a toujours eu une place importante dans l'histoire du peuple sahraoui, car dans la hiérarchie familiale la femme était automatiquement chef du foyer lors de l'absence du mari.

Aujourd'hui

Près de 130 000 personnes vivent dans des camps de la région de Tindouf — rien que des femmes, des enfants, des vieillards ; les hommes, tous combattants, ne viennent en permission qu'une fois par mois et il était nécessaire que les femmes se consacrent aux tâches d'administration de ces camps.

Les femmes sahraouies ont regroupé les familles séparées organisé le ravitaillement, la santé, l'alphabétisation. Du temps de la colonisation espagnole, le rôle de la femme était réduit à néant : confinées dans des maisons en « dur », privées de pâturages et de liberté, les femmes réduites à leur rôle de ménagère ont

soudain repris avec un élan formidable leur importance traditionnelle. Il était passionnant de les rencontrer à Genève le 12 mai, lors de la grande fête anniversaire de leur liberté.

BvdW

Nucléaire : pourquoi les savants se taisent-ils ?

L'humanité est millionnaire, millionnaire en bombes atomiques. Pourtant le 9 juillet 1955, le Manifeste Russel-Einstein lançait un cri d'alarme qui se perdit, semble-t-il dans la nuit des temps, car il existe aujourd'hui 3 millions de bombes atomiques ayant la puissance de celle d'Hiroshima et un savant sur quatre dans le monde est occupé à des recherches sur l'armement. Tout ceci fut rappelé le 9 mai à la soirée-conférence de l'organisation suisse des Femmes pour la paix. M. Roy Preiswerk, directeur de l'Institut Universitaire des Etudes du Développement a établi un rapport de cause à effet entre le développement de l'industrie nucléaire et le sous-développement des pays du tiers-monde¹. En effet, il semble qu'en favorisant l'importation d'armes dans les pays « pauvres », l'Occident (U.R.S.S. y compris) favorise le développement militaire au détriment d'un développement économique-social.

Alexandre Hay, président du C.I.C.R. pense qu'un espoir de paix ne peut exister sans une modification radicale de l'enseignement : pourquoi apprend-on aux enfants à ne connaître que les hauts faits militaires de leur pays alors qu'on ne leur parle pas de l'O.N.U. et des civilisations différentes de la leur.

Dominique Rosatti.

¹ L'industrie de la faim de Lappé et Collins

Fribourg

Le Centre de liaison de Fribourg adhère à l'ASF

Depuis 1972, date de sa fondation, le Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises, a défendu à travers ses diverses activités, les intérêts de la femme. Dans un des cantons qui fut l'un des derniers à accorder le droit de vote à ses citoyennes, il est encore difficile de veiller et de promouvoir au développement de la conditions féminine et surtout de revendiquer certains droits tels que l'assurance-maternité, l'égalité des droits. C'est pourquoi le Centre de liaison qui tenait dernièrement son assemblée générale à Fribourg, a décidé d'adhérer à l'Alliance suisse des sociétés féminines.

Par cette adhésion, le Centre de liaison entend faire connaître les besoins de la femme fribourgeoise mais il tient aussi à donner son avis lors de consultations fédérales et chaque fois que les intérêts de la femme sont concernés. Le Centre de liaison de Fribourg était le dernier des centres de liaison de Suisse à ne pas faire partie de l'ASF. Renseigné et documenté par l'ASF, le Centre de liaison entend ainsi mieux servir la cause de la femme et